



# LA DÉCLARATION DES BIBLIOTHÈQUES QUÉBÉCOISES

Élaborée par la Table permanente  
de concertation des  
bibliothèques québécoises

La bibliothèque est un bien collectif et un lieu où se développe une relation aux savoirs faite d'exploration, d'échange, de connaissances, de culture et d'enrichissement.

En fournissant le lieu, les ressources et le personnel apte à les soutenir, la bibliothèque permet à tous les individus, tout au long de leur vie et peu importe leur âge, leur statut social et leur provenance, de se former et de combler leurs besoins de connaissances, d'information et de perfectionnement. La bibliothèque est au cœur de la vie des gens.

Qu'elle soit publique, en milieu professionnel ou d'enseignement, la bibliothèque occupe une place fondamentale dans sa communauté et elle agit comme force motrice de développement social, économique et culturel. Elle est cette porte toujours accessible et ouverte sur le monde.

Comme le proclame l'UNESCO, la raison d'être de la bibliothèque est d'assurer un « accès libre et illimité à la connaissance, la pensée, la culture et l'information », notamment grâce à la gratuité.

## **Carrefour d'accès à l'information, à la documentation et à la culture**

La bibliothèque est le lieu par excellence où l'accès aux ressources documentaires ou culturelles se fait librement et sans discrimination. Cette accessibilité découle des activités d'organisation, de traitement et de structuration de l'information qui sont propres à l'expertise technique et professionnelle du personnel qualifié. Elle permet aux individus de s'informer et de se perfectionner selon leurs intérêts et leurs objectifs.

La bibliothèque outille ses usagers et rend accessible et diffuse le savoir afin que ceux-ci puissent développer des compétences en recherche et en évaluation de l'information. Ces compétences leur sont aussi utiles dans l'exercice de leurs droits démocratiques et peuvent les aider à jouer un rôle actif au sein de leur communauté.

## **Centre d'apprentissage et de soutien à la recherche**

La bibliothèque, qu'elle soit publique, en milieu professionnel ou d'enseignement, est un centre d'apprentissage incontournable pour quiconque souhaite enrichir son parcours et développer ses compétences.

Quelle que soit la nature des apprentissages à faire au cours des différentes étapes de la vie, la bibliothèque contribue à la formation des individus et à la réalisation de leurs objectifs, par un accompagnement professionnel adapté. Elle s'articule et se développe en fonction des besoins spécifiques de ses usagers.

## **Espace d'appropriation et d'usage technologiques**

La médiation numérique est au cœur des services de la bibliothèque, que ce soit par la formation aux outils technologiques ou par la mise à la disposition d'outils et de ressources documentaires numériques. Ainsi, elle contribue à réduire la fracture numérique et favorise l'acquisition de compétences technologiques.

De plus, grâce aux technologies, la bibliothèque étend son accès et propose des services à distance. Elle rejoint ainsi ses usagers en tout temps et en tout lieu.



### **Levier socio-économique**

La bibliothèque exerce une influence positive et directe sur les activités socio-économiques de son milieu.

La bibliothèque est un investissement collectif et social. En favorisant l'instruction, l'éducation, le perfectionnement et l'intégration sociale, elle contribue au développement des individus et de la société, notamment en étant un vecteur de réduction des inégalités.

Les bibliothèques affichent un retour sur investissement significatif, et ce, sur les plans économique, éducatif, social, culturel et professionnel. La bibliothèque contribue à former des individus plus aptes à contribuer à l'essor de leurs communautés.

### **Lieu de rencontre et d'échanges**

La bibliothèque est un espace de vie ouvert, ludique et inclusif, un espace de socialisation, un lieu de travail collaboratif offrant des espaces pour échanger, enseigner, animer, former et favoriser la transmission et le partage d'information, de connaissances et d'apprentissages.

Elle est un lieu propice à l'enrichissement, à la découverte et à la créativité.

### **Lieu de médiation et de développement culturels**

Par un développement de collections sans censure, qui favorise la liberté intellectuelle, la bibliothèque contribue au développement de la culture générale.

Elle diffuse et promeut différentes formes d'expression culturelle, contribue à l'éducation artistique et permet aux usagers d'explorer différentes formes d'expression créative. Elle met en valeur les ressources documentaires et culturelles, et ce, au bénéfice des créateurs d'ici et d'ailleurs.

Elle favorise un essor culturel harmonieux fondé sur l'apport des diverses communautés qui la fréquentent et l'enrichissent.

Finalement, elle peut conserver le patrimoine documentaire, y donner accès et témoigner de l'histoire du milieu dans lequel elle s'inscrit.